



# SALON DE L'EMPLOI RESPONSABLE 2009

ASSOCIATIONS | MUTUELLES | COOPÉRATIVES | ENTREPRISES SOLIDAIRES

[www.lemploi-responsable.com](http://www.lemploi-responsable.com)

Organisé par



Partenaires officiels



Partenaires



Avec le soutien de : Tour de France Humanitaire | Mutuelle de Motards | Interdépendances | UGEM | APEC | Chèque déjeuner | Alternatives Economiques | Macif

## Conférence débat

**« Intégrer la prévention des risques professionnels dans une stratégie de Gestion des Ressources Humaines »**

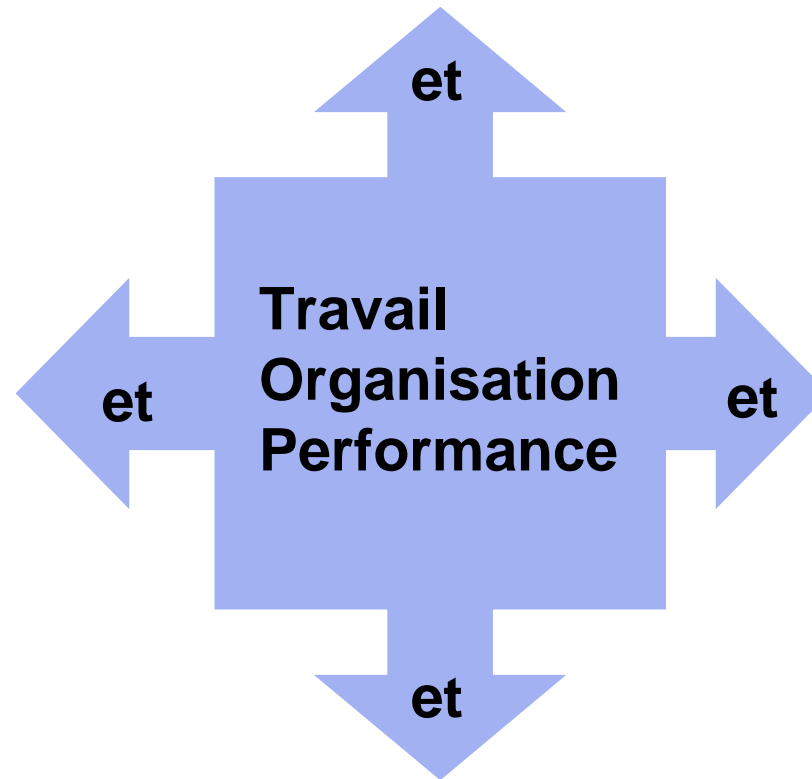
# Intégrer la prévention des risques professionnels dans une stratégie de Gestion des Ressources Humaines

- **Animatrice de la conférence** : Céline Charrier-Yankov, chargée de mission à l'ARACT Ile-de-France.
- **Sébastien Darrigrand**, Délégué Général Usgeres : La démarche de l'Usgeres et les négociations sur la prévention des risques psychosociaux.
- **Thierry Brailon** : Présentation d'une démarche de prévention des risques professionnels au sein d'une mutuelle.
- **Béatrice Nozari**, ergonome intervenant dans un Service de santé au travail : Le rôle du médecin du travail et des IPRP (intervenants en prévention des risques professionnels).
- **Marine Boyer**, Conseillère technique, UNA : L'action d'un syndicat d'employeurs pour la professionnalisation et la prévention des risques professionnels.
- **Emmanuelle Paradis**, chef de projet, CHORUM-CIDES : Présentation d'un outil de prévention des risques professionnels, les fiches pratiques.

- Un organisme paritaire francilien
- Une mission :  
Appuyer les entreprises et leurs partenaires dans leurs démarches d'amélioration des conditions de travail et de la performance économique
- Une priorité : les PME
- Un fonctionnement en réseau avec l'ANACT
- Quatorze années d'expérience

## Santé au travail et prévention des risques professionnels

**Pluralité des  
populations au  
travail  
Gestion des âges  
Égalité  
hommes/femmes**



**Mutations  
économiques  
sociales et  
organisationnelles**

**Parcours professionnels,  
Compétences et développement des  
personnes tout au long de la vie**

# La prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail dans l'économie sociale

*Sébastien Darrigrand,  
Délégué Général Usgeres*

# La démarche de l'Usgeres

- **En 2007, l'Usgeres a signé une Déclaration pour promouvoir la qualité de l'emploi et développer la responsabilité sociale des entreprises de l'économie sociale**
- **Il s'agit de mettre en adéquation les valeurs de l'économie sociale avec les pratiques des employeurs en leur donnant un contenu opérationnel**
- **La prévention et la santé au travail qui constitue une obligation de l'employeur a été intégrée dans le cadre de ces travaux et fait l'objet d'un accompagnement ad hoc des employeurs**

# Les travaux du groupe de dialogue social

- **En Avril 2001, un groupe de travail paritaire : le Groupe de dialogue social transversal de l'économie sociale a été créé par l'Usgeres et les cinq Confédérations syndicales représentatives.**
- **En 2007, ce groupe de travail a lancé une réflexion paritaire autour d'un atelier sur la prévention et la santé au travail dans l'économie sociale.**
- **Ces travaux ont abouti à la rédaction d'un texte de concertation sur la santé et prévention au travail dans l'économie sociale.**

# La réalisation d'une étude sur la santé au travail dans l'économie sociale

# Chorum, la protection des acteurs de l'économie sociale

- **Chorum est le nom de l'offre de prévoyance, santé, épargne, retraite et de services exclusivement dédiée aux entreprises et aux salariés de l'Économie Sociale et Solidaire.**
  - Les garanties sont co-assurées et mutualisées par deux grands opérateurs d'assurance de personne à but non lucratif qui apportent aux acteurs de l'Économie Sociale leur expérience de la protection sociale complémentaire et une solvabilité financière renforcée : Médéric Prévoyance du groupe Malakoff Médéric et l'UNPMF, Union Nationale de Prévoyance de la Mutualité Française.
  - L'interlocution pour la mise en oeuvre de la distribution et de la gestion des produits Chorum est réalisée par la mutuelle CHORUM.
- **Pour renforcer les synergies et appuyer son action, Chorum a créé CIDES, son pôle de recherche et d'action, pour :**
  - Promouvoir l'identité et les initiatives de l'économie sociale, aux côtés des organisations professionnelles, des mouvements fédératifs, de leurs centres de ressources et de l'ensemble des salariés.
  - Soutenir les structures de l'économie sociale dans leurs projets pour développer une offre de proximité de qualité et différenciante.
  - Accompagner l'entrepreneuriat social en aidant les structures dans leur rôle d'employeur.

# Les risques professionnels dans l'économie sociale

- **L'économie sociale est concernée** par la question des risques professionnels et de la santé.
- **Les risques dominants** dans l'économie sociale sont :
  - Les atteintes physiques (TMS, lombalgies...), liées au port de charges, à la manutention, aux contraintes posturales et articulaires, aux chutes, pouvant conduire à des atteintes fortement invalidantes dans certains cas.
  - Le risque routier, risque d'accidents survenant sur la voie publique aux conducteurs de véhicules et aux piétons.
  - Les risques biologiques et infectieux liés aux contacts humains.
  - Les risques dits psychosociaux, stress, dépressivité, et leurs conséquences, maladies cardiovasculaires, TMS.

# Les risques psychosociaux sont présents dans l'économie sociale

- **Les enquêtes nationales recensent** pour les métiers que l'on retrouve dans l'économie sociale :
  - Fort niveau d'exigence (contraintes de contact avec le public, de temps, de délais...).
  - Relatif manque d'autonomie, variable selon les métiers (contraintes d'abandon de tâches, d'urgence, de réponses immédiates...).
- **Les risques professionnels** sont dus en partie à des caractéristiques propres aux métiers :
  - Contact avec le public (tensions, voire agressions verbales ou physiques).
  - Horaires atypiques (travail le week-end, durée de travail variable, coupures dans la journée...). Insuffisance d'effectifs, de moyens matériels, de formation...
  - Travail morcelé, interruptions imprévues.
- **Des facteurs atténuant les risques** sont également présents :
  - Actions sur les moyens (effectifs, moyens matériels, rémunérations, etc.), au niveau des financeurs.
  - Association des salariés au projet de la structure, aux réflexions sur l'organisation du travail.
  - Communication interne, soutien du collectif de travail...

# **La négociation sur la prévention des risques psychosociaux dont le stress au travail dans l'économie sociale**

## **Axes du projet d'Accord sur la prévention des risques psychosociaux dans l'économie sociale**

- **La définition des risques psychosociaux dont le stress au travail.**
- **L'identification de situations professionnelles pouvant engendrer des risques psychosociaux (CDD, temps partiel, non reconnaissance, contraintes physiques...).**
- **L'identification de situations de travail susceptibles de provoquer des risques psychosociaux :**
  - **Les reconversions professionnelles,**
  - **Les situations de temps partiel subi,**
  - **Les situations de précarité,**
  - **Les situations d'accidents du travail, inaptitudes, invalidités,**
  - **Les interruptions du contrat de travail.**

## **Axes du projet d'Accord sur la prévention des risques psychosociaux dans l'économie sociale**

- **La mise en place d'une démarche de sensibilisation et de formation aux risques psychosociaux.**
- **Les obligations de l'employeur** relatives aux risques professionnels.
- **Le renforcement des missions de prospection et d'observation des branches et secteurs** professionnels sur la santé et la prévention au travail.
- **Le développement du dialogue social** dans toutes entreprises y compris celles dépourvues d'instances représentatives du personnel.

## **Axes du projet d'Accord sur la prévention des risques psychosociaux dans l'économie sociale**

- **L'ouverture de négociation de branches professionnelles** dans un délai de 2 ans après la conclusion de l'accord Usgeres
- **Le renforcement des liens entre les entreprises de l'économie sociale, les institutions, organismes et les acteurs de prévention et de protection sociale**
- **La mise en place de pôles territoriaux « santé et prévention au travail ».**

# **Apport des services de santé au travail**

## **Pour l'emploi responsable**

# SST ?

- La loi dite de « modernisation sociale » (2002)
  - La Médecine du travail devient Service de Santé au Travail
  - Biennialisation de la visite médicale = Santé collective
  - Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)
- Les axes de la réforme (Coct 4Déc) pour la loi de 2010
  - Renforcer l'efficacité de l'action des SST
  - Assurer la surveillance et le suivi des expositions professionnelles
  - Répartir les actions d'information et de sensibilisation in situ

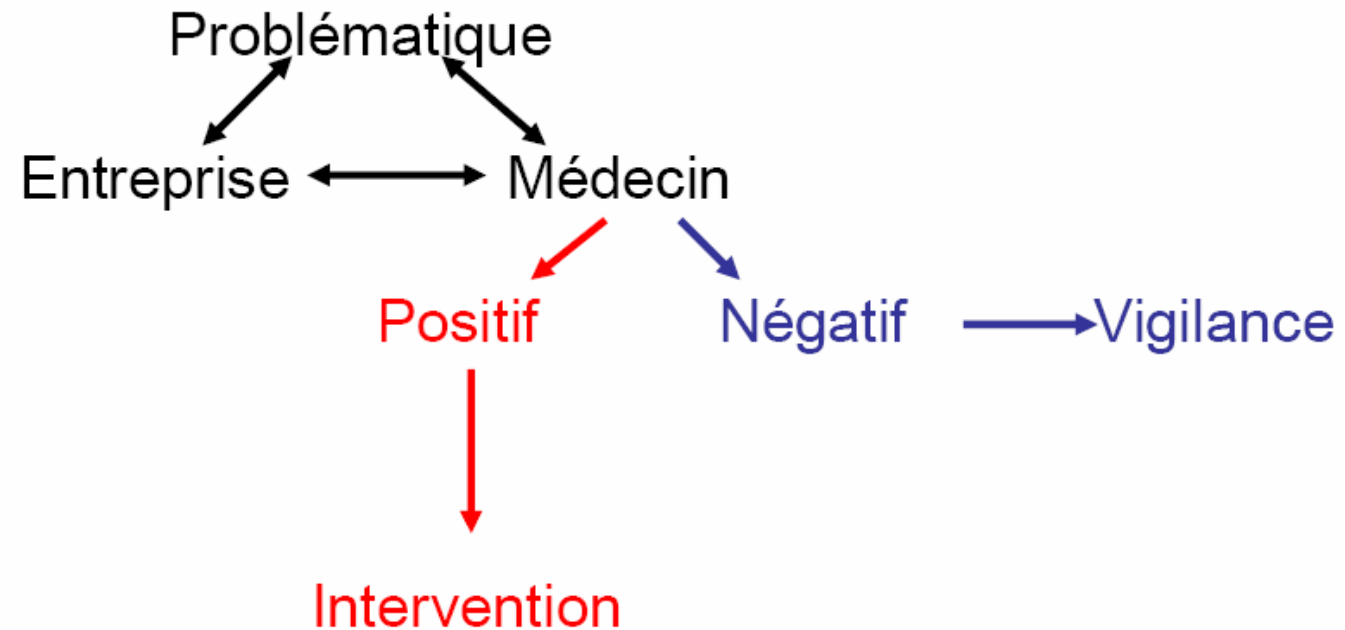
⇒ **Cercle vertueux**



# Les interventions ?

- Partant d'un problème (ou suspicion de problème)
  - Physique - ex : TMS, MP, AT ou simple difficulté...
  - Psychique - ex : Stress, absentéisme...
  - Social - ex : désinsertion professionnelle, démotivation
- Identifié par
  - Médecin ou Employeur/DRH ou CHSCT
- Rechercher la cause
  - Repérer les stratégies favorisant le relation santé-sécurité-efficacité
  - Identifier les principales difficultés et leur facteurs de constitutions
- Les effets
  - Pour les salariés = santé, développement professionnel...
  - Pour l'entreprise = amélioration de l'efficacité, du dialogue social etc.

# Schéma d'intervention des SST

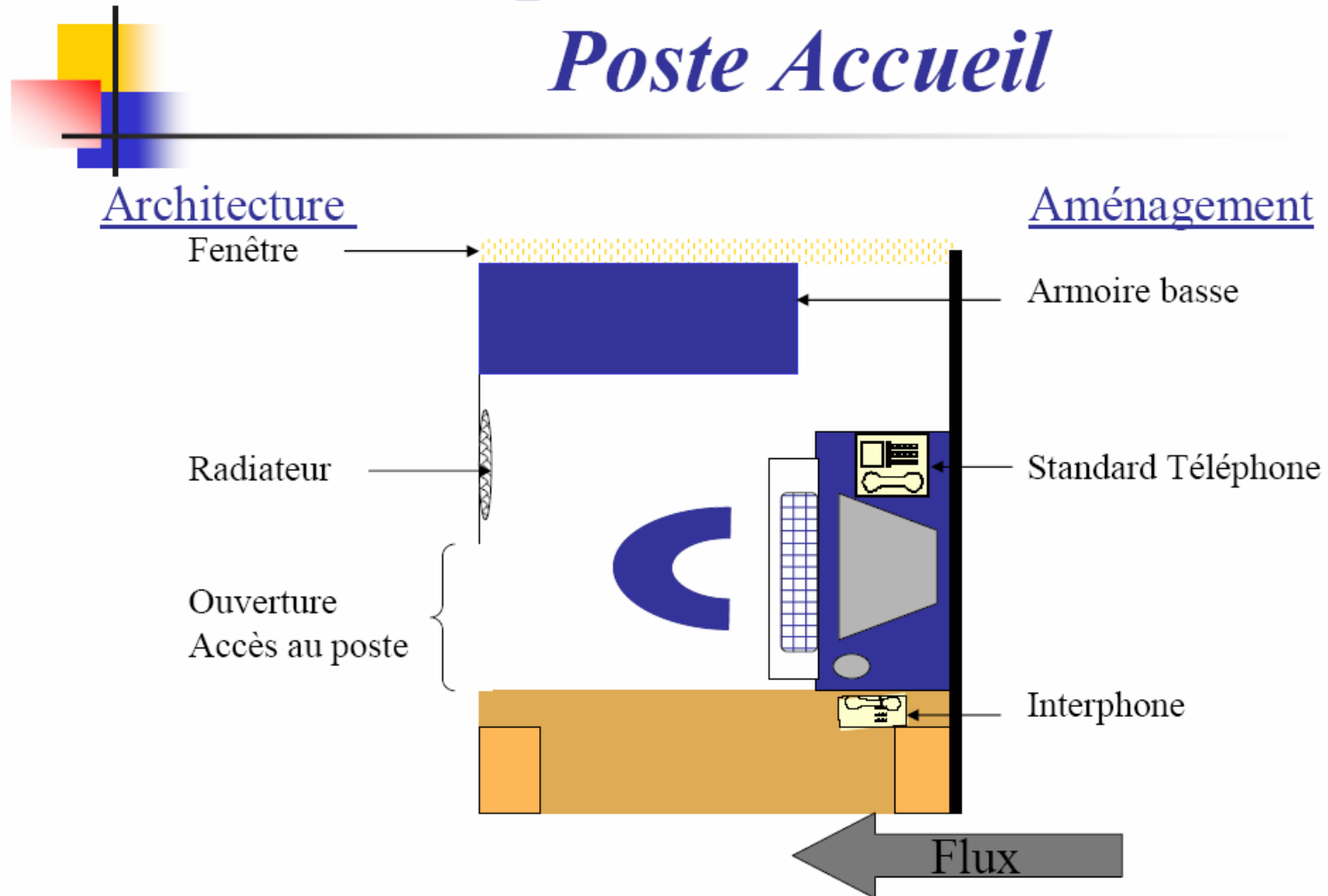


# Les indicateurs d'interventions

- Projet d'agrandissement / de déménagement
  - Aide à la conception
- Projet d'amélioration / Respect des normes
  - Aide à l'élaboration du document unique
- Dysfonctionnements divers (ex : mal être, AT)
  - Diagnostic organisationnel et/ou spatial...
- Problèmes de santé / Aptitude / Handicap
  - Maintien dans l'emploi / Insertion ou réinsertion
- Volonté d'une prise de conscience
  - Formation, journées de sensibilisation

# Exemple d'intervention (1/4)

## Poste Accueil

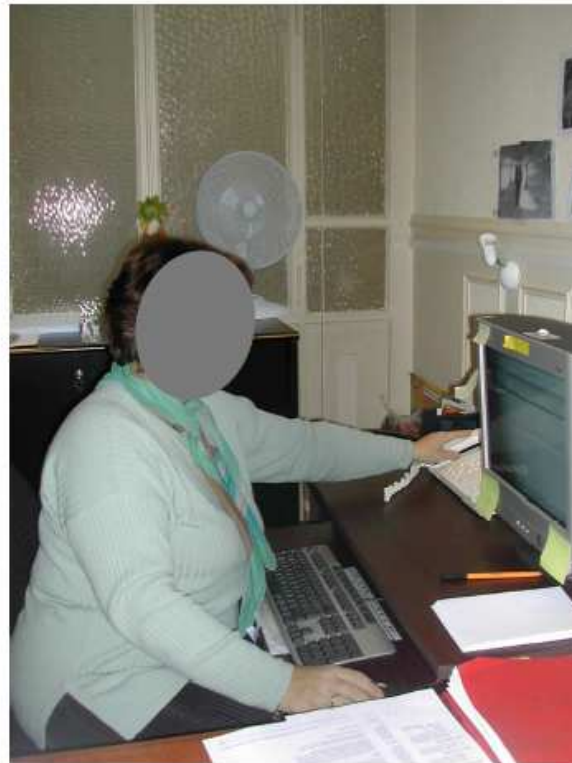
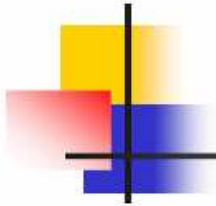


## *Souris / Interphone (2/4)*



Béatrice NOZARI – Ergonome Européen® - Consultant en Ressources Humaines et RSE

## *Téléphone (3/4)*

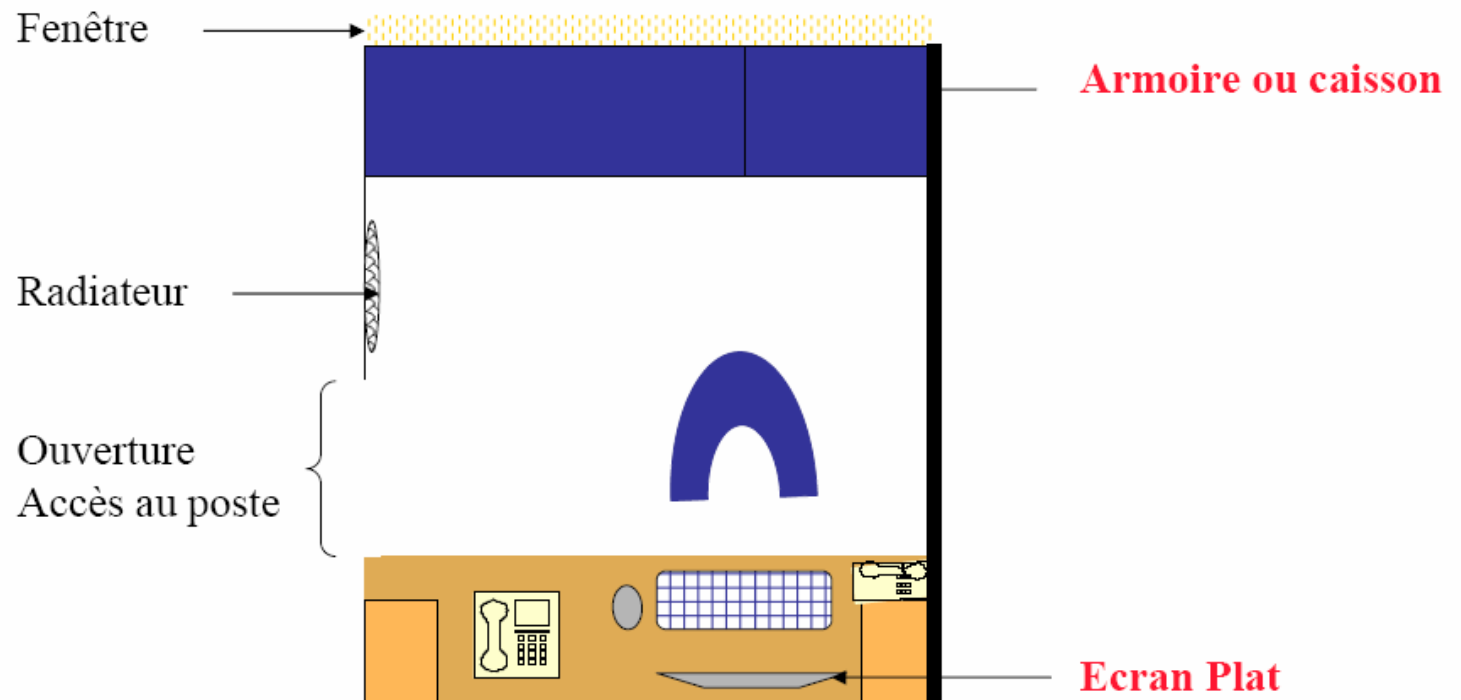


Béatrice NOZARI – Ergonome Européen® - Consultant en Ressources Humaines et RSE

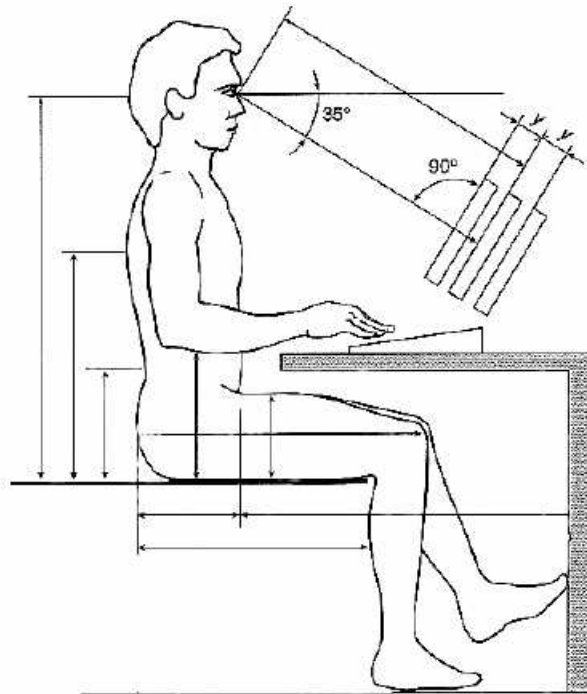
# Proposition de réaménagement (4/4)

## Architecture

## Aménagement



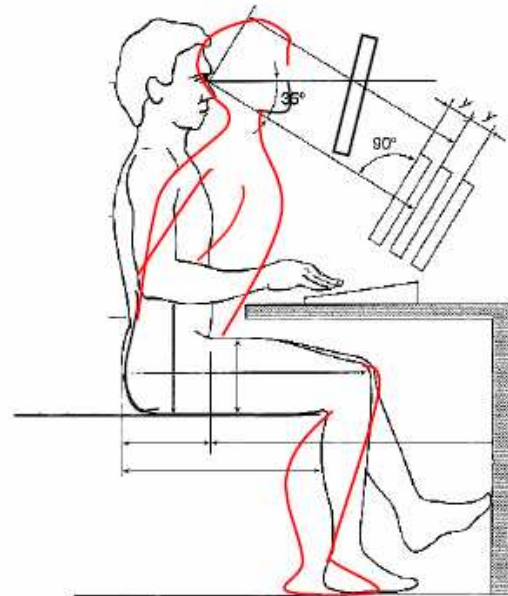
## *Autre Exemple : Maintien dans l'emploi Recherche sur internet (1/3)*



Les normes recommandées



## *Recherche sur internet (2/3)*

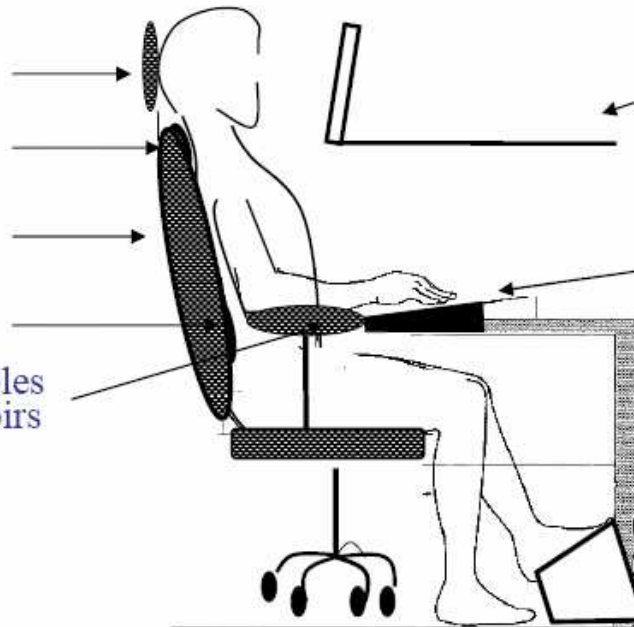


**Position à cause de la pathologie**

## Prise en charge par AGEFIPH (3/3)

### Nouveau siège

- . Repose tête
- . Soutien cervical
- . Inclinaison fixe du dossier
- . Soutien lombaire
- . Accoudoirs réglables
- . Tablette / accoudoirs



### Support écran

Tablette pour rapprocher le clavier et la souris

Repose-pieds pour maintenir la position

Nouvelle position

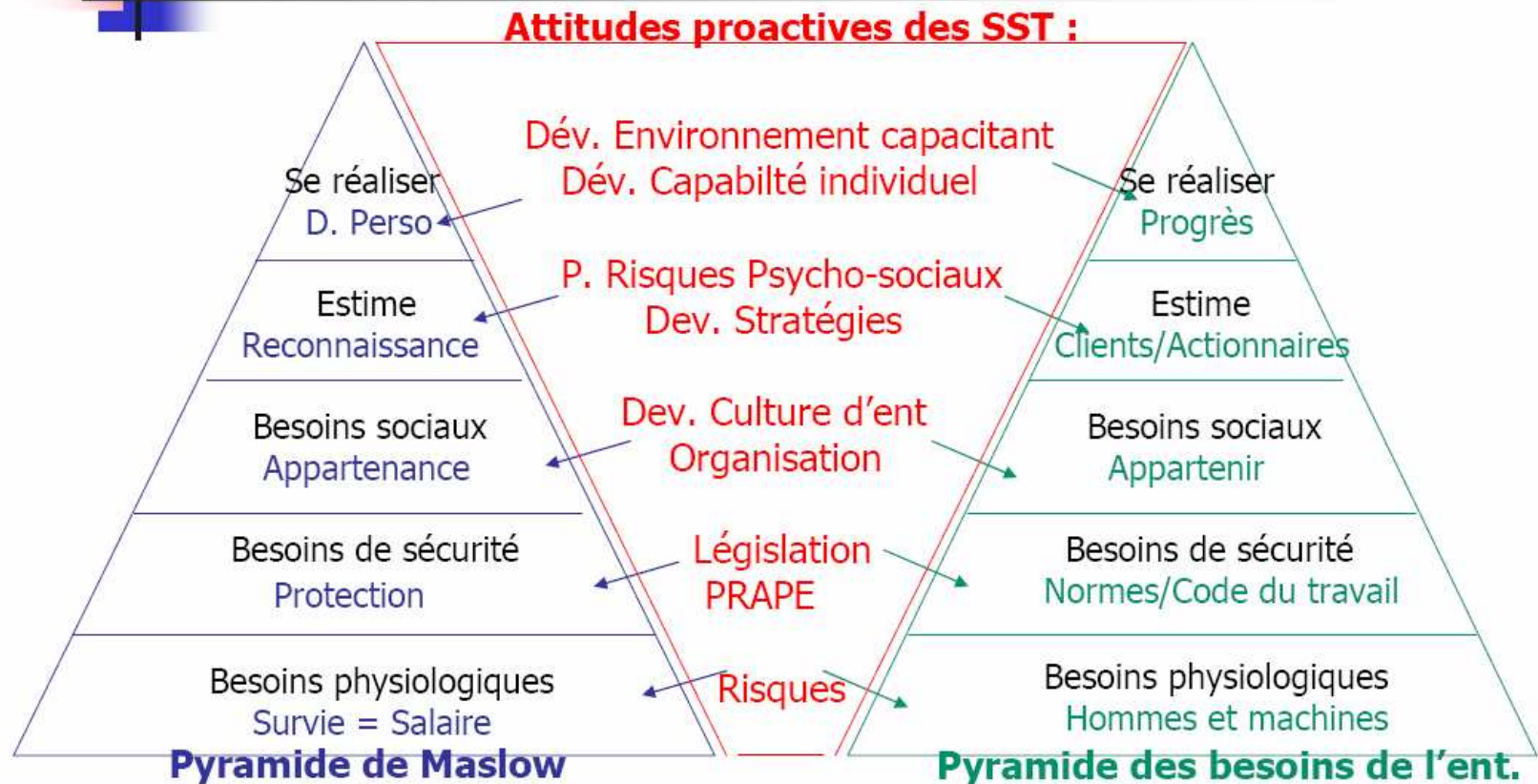
# L'apport possible des SST

- Apport aux entreprises et à l'Homme au W
  - Répondre aux besoins de l'Homme au travail **et** aux attentes de l'entreprise
  - Passer de la maîtrise des risques (préventif) à la gestion (curatif) avec développement des environnements capacitants (efficacité) et de la capacité de chacun (épanouissement/efficacité)

**ET**

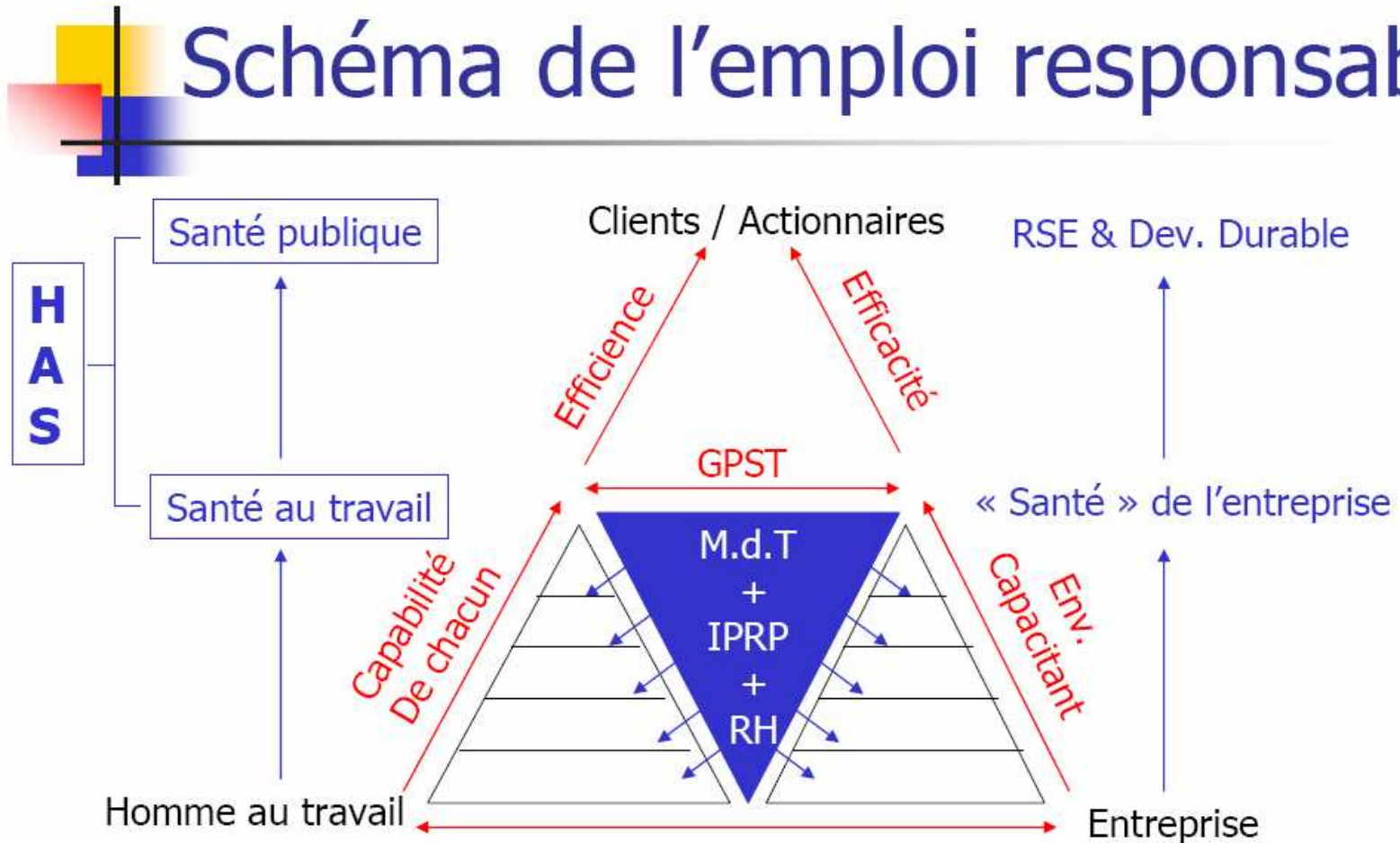
- Apport à la santé publique et à la société
  - Répondre aux exigences de santé publique **et** de développement durable et RSE
  - Relier santé publique et santé au travail de la HAS dans une même structure

# Des réponses aux besoins



Béatrice NOZARI – Ergonome Européen® - Consultant en Ressources Humaines et RSE

# Schéma de l'emploi responsable





## Au total

---

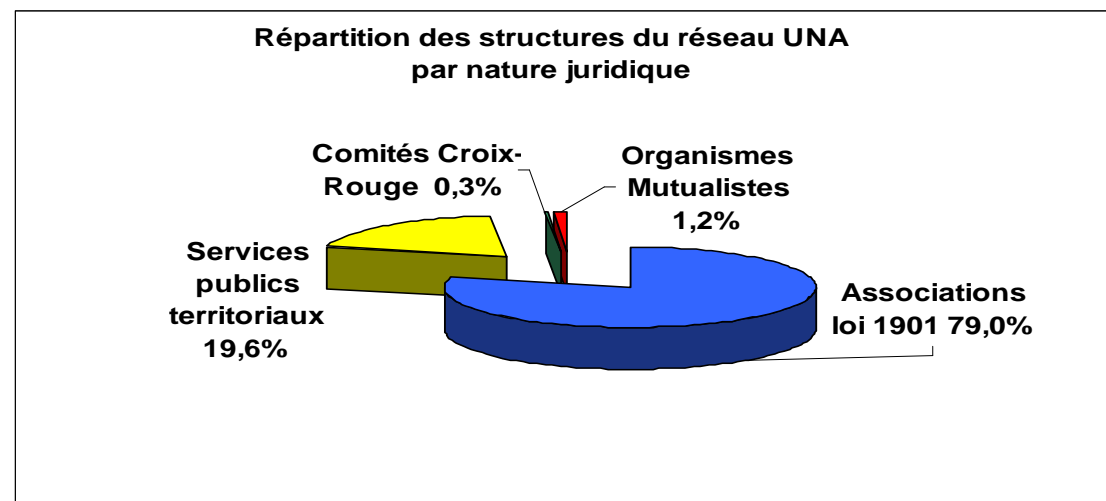
- Les SST
  - Ont une action globale et systémique
  - Sont à équidistance de l'entreprise et des salariés
  - Apportent des conseils en matière de Santé-Sécurité-Efficacité
  
- La fonction RH est le **support indispensable** à l'action des SST et donc à l'emploi responsable

# **La prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et des soins à domicile**

## **L'exemple d'UNA**

# UNA, l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

- Association loi 1901, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique
  - Un mouvement social militant
  - Un syndicat d'employeurs
  - Un réseau de services d'aide de 1218 structures adhérentes
- 144 000 professionnels
- 805 000 personnes et familles aidées
- Plus de 100 millions d'heures d'intervention par an



# Sinistralité du secteur (France entière 2007)

**29 053** sinistres du travail avec arrêt indemnisés (soit une augmentation de 9,4% par rapport à 2006 (27 156 sinistres))

- **24 624** accidents de travail avec arrêt (+ 8,5 % par rapport à 2006)
- **729** maladies professionnelles dont plus de 40 % ont entraîné une incapacité permanente
- **3 700** accidents de trajet
- **15** décès, dont 10 par accidents de circulation

*Source CNAMTS*

# Les profils des accidents du travail

- **Les aidants à domicile (SAAD)**
  - . personnel essentiellement féminin (40-59 ans)
  - . exposés au risque de chutes (contusions, entorses, dos, membres inférieurs et mains)
  - . accidents survenus le matin
- **Les soignants à domicile (HAD, SSIAD)**
  - . exposés aux risques infectieux et parasitaires (piqûres)
  - . accidents survenus en fin de journée (20-23h) et le week-end
- **Les services de repas à domicile**
  - . jeunes embauchés
  - . entorses et plaies principalement au niveau de la main

# Le rôle d'une fédération en matière de **PRP**

- Sensibiliser les structures adhérentes
- Les accompagner et les outiller
- Porter la parole des adhérents auprès des institutions partenaires

# Les actions d'UNA

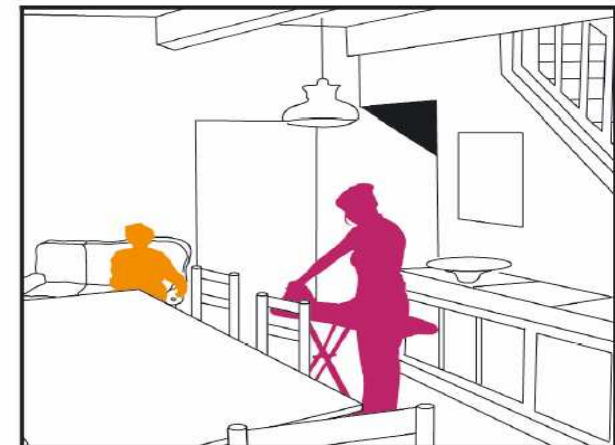
- **Elaboration et diffusion de deux guides en partenariat avec Chorum et la Mutualité française**

## **Un guide méthodologique pour la rédaction du document unique:**

Une démarche simple pour identifier les risques professionnels, les évaluer, mettre en forme le document unique et concevoir le plan de prévention qui en découle.



Guide méthodologique pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels



# Un outil pratique pour rédiger le DU et le plan d'actions

## D- Tableau d'évaluation des risques

Faire un tableau par unité de travail. Préciser les sous-unités de travail ou les personnes concernées. Nous avons retenu ici la cotation « gravité-fréquence », vous pouvez en choisir une autre.

Dans la colonne « Situations de travail », il est souhaitable de préciser les modalités d'exposition au danger, de la façon la plus précise possible (kilométrage des trajets, matériel utilisé...). Dans les colonnes A et B, des commentaires peuvent également être apportés.

Sous-unités de travail ou personnes concernées	Risques professionnels présents de façon importante dans l'aide et les soins à domicile	Situations de travail Modalités d'exposition	A - Gravité 1 : gêne 2 : risque d'arrêt 3 : risque de séquelles 4 : risque vital	B - Fréquence 1 : exceptionnel 2 : très rare 3 : peut arriver 4 : courant	Criticité Risques mineurs (AxB = 0-3) Moyens (AxB = 4-8) Fortes (AxB = 9-16)
	Risques de troubles musculo-squelettiques (TMS)				
	Risques de lombalgie				
	Risque de chute				

### Risque de troubles musculo-squelettiques (TMS) :

Lors de gestes répétitifs, repassage, travail en hauteur (lavage des vitres, rideaux), nettoyage des sols, lors des rangements situés au niveau du sol et en hauteur, port de charges (durant les courses notamment), manipulation de cuvettes ou de seaux d'eau plusieurs fois pendant la toilette, contraintes posturales, travail penché, en torsion...

### Risques de lombalgies :

Manutention, manipulation des personnes, durant la toilette, transfert des personnes du lit au fauteuil roulant, manutention de matériel divers dont les matelas (plusieurs fois par mois), des poubelles, des déchets. Inadaptation des logements.

### Risque de chutes :

Lors des déplacements chez les personnes aidées, tapis, fils électriques au sol, utilisation d'escabeaux, dans les escaliers non munis de rampes, sols mouillés ou glissants, éclairage insuffisant.

## Un guide portant sur les pratiques de prévention des risques:

À partir d'expériences de terrain, ce guide fait le point sur les risques dominants dans le secteur de l'aide et des soins à domicile. Il présente des pistes d'actions très concrètes : évaluation de la situation de la personne aidée, formation de salariés référents.....



La prévention des risques  
dans l'aide et les soins à domicile

Guide des pratiques de prévention  
des risques professionnels



# Le programme de modernisation **Chantier GPEC/PRP**

- Programme de modernisation de l'aide à domicile financé grâce au concours de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)
- Objectif du chantier, accompagné par l'ANACT :  
Mettre en place une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de prévention des risques professionnels au sein des structures du réseau UNA.
  - ✓ Aider les structures à se doter d'outils de gestion des ressources humaines et de prévention des risques professionnels au moyen d'une démarche outillée.

# Avancer sur ces questions avec des partenaires institutionnels

- Contribution aux travaux de la mission nationale PRP dans l'aide à domicile de la CNAMTS:
  - ✓ plaquettes de sensibilisation aux risques,
  - ✓ élaboration de contenus de formation....
- Contribution aux travaux de l'USGERES: fiches pratiques sur la santé au travail.

# **Les fiches pratiques « Prévention des risques professionnels dans l'économie sociale »**


## **Présentation d'un outil pratique**

## 10 fiches pratiques pour mettre en œuvre une démarche de prévention des risques

<http://cides.chorum.fr>


> « Nos outils »

> « Guides »



PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS  
dans L'ECONOMIE SOCIALE

Développer la qualité de vie au travail



# 10 fiches pratiques pour mettre en œuvre une démarche de prévention des risques

- Chorum et l'Usgeres (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie Sociale), proposent un guide pratique destiné aux structures de l'économie sociale.
- **En 10 fiches**, le guide fait le point sur la ou les questions abordées, propose des outils méthodologiques et des exemples de pratiques de prévention, fournit des références documentaires ou des ressources pratiques.
- **Les thèmes abordés :**
  - Les obligations de l'employeur.
  - Les risques psychosociaux et les autres risques professionnels présents dans l'économie sociale.
  - Une méthodologie de rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions de prévention.
  - La formation en matière de prévention et santé au travail.
  - Le dialogue social.
  - Les aides techniques, méthodologiques ou financières.
  - L'intégration des travailleurs souffrant d'un handicap.

# Zoom sur le document unique d'évaluation des risques professionnels



— L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS, UNE OBLIGATION —

- Définition et conseils pratiques.
- Outils et moyens d'identification des risques.
- Proposition d'une démarche et d'un outil.
- Démarche et outil pour la rédaction du plan d'actions de prévention.

**Fiches N°4 à 6**

# Zoom sur la formation

LA FORMATION  
en matière de prévention et santé au travail

( FICHE # 7 )

— LA FORMATION CONTINUE EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE PRÉVENTION —

La formation est l'un des **moyens d'action** importants en matière de prévention des risques professionnels. Les formations peuvent être des outils pour s'approprier des techniques ou des méthodes. Elles peuvent être pertinentes pour agir sur les risques de TMS et de lombalgies, sur les risques psychosociaux, ou plus largement pour accompagner la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques.

- Les conditions à réunir pour garantir l'efficacité des formations en matière de prévention.
- Repères sur les principaux thèmes de formation : prévention des risques, manutention, risques psychosociaux, risque routier, premiers secours...
- Les partenariats possibles.

**Fiche N°7**

# Les fiches pratiques : un outil adapté au contexte de l'économie sociale, pour...

- **Rappeler les obligations de l'employeur** en matière de santé, sécurité au travail et prévention des risques professionnels.
- **Présenter les risques dominants** dans l'économie sociale.
- **Identifier des pistes d'actions de prévention** qui tiennent compte des contraintes et du contexte spécifique de l'économie sociale (contraintes inhérentes au métier, au public, au secteur d'activité de la structure, au mode de financement de l'activité, à la co-présence de bénévoles et de salariés...).
- **Proposer aux employeurs une méthode de rédaction** du document unique d'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions de prévention.
- **Mettre à disposition des informations ciblées** sur le cadre juridique, les ressources documentaires, les aides techniques, méthodologiques et financières...
- **Favoriser le dialogue social** sur ces questions.